

Vivre à

Freyming- Merlebach

N°87
JUN 2023

Une dynamique jeune dans la Ville



**DANS LES COULISSES
DES SERVICES DE LA VILLE**

- > Culture
- > Sport
- > Urbanisme
- > Services

> **Opération « Tranquillité Vacances »**

En cas d'absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander que des patrouilles soient organisées devant votre habitation. Vous serez alors prévenu en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages).

**Ce service gratuit
est disponible tout au long
de l'année**

Pour en bénéficier, il est nécessaire :

- D'imprimer et de compléter le document disponible sur le site internet de la ville de Freyming-Merlebach
- De le remettre à la Police municipale ou le transmettre par mail à l'adresse policemunicipale@freyming-merlebach.fr au minimum deux jours avant votre départ.

Quelques mesures préventives

- Ne laissez pas de message d'absence sur le répondeur
- Ne faites pas la promotion de vos vacances sur les réseaux sociaux
- Prévenez le voisinage et si possible montrez de la vie dans l'habitation (relevé régulier de la boîte aux lettres, ouverture et fermeture des volets...).



POLICE MUNICIPALE

16 b, Avenue Emile Huchet - 57800 Freyming-Merlebach
Tél. : 03 87 00 48 04



Madame, Monsieur, mes chers concitoyens,
Suivant cela de très près (comme s'il s'agissait du budget de leur propre famille !), le Conseil Municipal a récemment procédé au vote des comptes administratif et de gestion de la commune, ainsi que du rapport d'orientation budgétaire qui annonce les grandes lignes du futur budget de la Ville. En voici le résumé.

Le Compte administratif C'est le bilan de l'année 2022

Malgré la crise de l'énergie, malgré l'inflation et l'augmentation du point d'indice de la Fonction publique, le bilan est très flatteur pour la ville de Freyming-Merlebach.

- En Fonctionnement, 13,27 millions d'euros en recettes et 10,9 millions en dépenses.
- En Investissement, 4,6 millions d'euros en recettes pour 2,96 millions en dépenses.

Avec les reports de 2022 et les restes à réaliser en investissements pour 2023, l'année se termine avec un excédent de 2,081 millions d'euros.

Il faut savoir que depuis plus de 15 ans, la Ville n'a contracté aucun emprunt supplémentaire, et qu'avec les remboursements en capital de la dette (555 000 euros), le solde n'est plus que de 2,1 millions d'euros (contre 23 millions d'euros en 1995), soit 167 euros par habitant.

L'extinction de notre dette est en bonne voie !

Rappelons que la moyenne nationale de dette par habitant, dans les villes de même importance, est de 862 euros par habitant !

Budget 2023

Le budget prévisionnel pour 2023 s'équilibre (obligatoirement !) : en Fonctionnement à 15,327 millions d'euros (recettes et dépenses), et à 6,776 millions d'euros en Investissement (recettes et dépenses).

Le taux des impôts fonciers baissera comme chaque année depuis 25 ans de 0,1 %, faisant de notre ville une des moins taxées du département.

Tout cela malgré la hausse du prix de l'énergie (passant de 0,9 million d'euros à 1,7 million d'euros), et des charges de personnel (passées de 5,5 millions d'euros à 5,8 millions d'euros) du fait de l'augmentation, en année pleine, du point d'indice des salaires.

En section de fonctionnement

- Les recettes réelles (dotation de l'Etat et recettes fiscales) s'établissent à 13,24 millions d'euros 2,081 millions d'euros de résultat excédentaire de 2022, soit 15,327 millions d'euros,
- Les dépenses (énergie, salaires, subventions, entretien des bâtiments, etc.), se montent à 11,866 millions d'euros et 3,46 millions d'euros de prélèvement et d'amortissement pour alimenter les recettes d'investissement.

En section d'investissement

- Les recettes sont constituées de subventions pour 0,568 million d'euros et de 6 millions d'euros d'excédents de fonctionnement et d'amortissements et 0,250 million d'euros de cessions immobilières,
- Les dépenses d'investissement sont constituées de 0,5 million d'euros de remboursement en capital de la dette et de 6,25 millions d'euros d'investissement :
 - enterrement des réseaux,
 - aménagement du boulo-drome,
 - éclairage public : remplacement par des ampoules LED,
 - travaux routiers de gros entretiens,
 - enfouissements des réseaux et nouvel éclairage public (rue Jules, rue d'Orléans, rue de France, impasse Leclerc),
 - véhicules pour les ateliers municipaux (camions),
 - travaux scolaires,
 - bâtiments culturels et culturels,
 - cimetière,
 - travaux dans les stades.

À cela s'ajoute la finition de l'enterrement des réseaux dans les rues de Bourgogne, impasses des Fauvettes, des Rossignols, des Alouettes, rue Merle, etc.

Tout cela se fera sans emprunt nouveau ; et à la fin de l'année la dette aura baissé à 1,7 million d'euros, soit près de 130 euros par habitant : nouveau record de baisse !

Pierre LANG



Maire de Freyming-Merlebach

> Visite du Ministre des Armées Sébastien Lecornu



Lors de sa visite au 1^{er} Régiment d'Infanterie de Sarrebourg le jeudi 20 avril, le Ministre des Armées, Sébastien Lecornu, a rencontré le Maire Pierre Lang avec plusieurs élus et personnalités de notre région, pour la signature d'une lettre d'engagement pour une convention Armées-Collectivités.

> Réunion des Correspondants Défense

Le Général Alexandre d'Andoque de Sériège a rencontré Pierre Lang en Mairie de Freyming-Merlebach le 16 mars.

Ils ont évoqué les problèmes de défense, avant de rejoindre la Médiathèque pour une réunion officielle dédiée aux Correspondants Défense.

Les correspondants défense sont des élus municipaux, représentant chaque commune de la circonscription, et qui ont pour mission de sensibiliser les citoyens aux questions de la défense nationale.

Ils servent d'interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires en matière de défense et de relations avec l'armée.

Le Général (4 étoiles) Alexandre d'Andoque de Sériège est le nouveau gouverneur militaire de Metz. À ce titre, il commande la garnison de Metz. Officier Général de la Zone de Défense et de Sécurité Est, il commande la Zone Terre Nord-Est et les Forces françaises stationnées en Allemagne.



> **Visite de Franck Leroy**

Le nouveau Président de la Région Grand Est, Franck Leroy, qui a succédé à Jean Rottner, a fait une visite à Freyming-Merlebach le 22 mars dernier où Pierre Lang l'a reçu officiellement à l'Hôtel de Ville.

Ils ont pu évoquer les différents problèmes ou souhaits de la Ville et de la Communauté de Communes, et plus particulièrement :

- le développement touristique à la carrière Barrois,
- la rénovation des bains-douches Vouters,
- et enfin, la fusion à l'horizon 2025 des deux lycées, Pierre et Marie Curie et Ernest Cuvelette.

Rappelons que le lycée Pierre et Marie Curie qui compte 473 élèves et qui est spécialisé dans les formations aux métiers de la bouche, de l'hôtellerie, des services à la personne et au commerce et la vente, occupe un bâtiment métallique de type Fillod et que pour des raisons de sécurité il doit être détruit.

Le regroupement des deux lycées se passera au lycée Ernest Cuvelette, dans lequel la Région Grand Est va injecter près de 18 millions d'euros.

En même temps, la Ville de Freyming-Merlebach souhaite moderniser les équipements sportifs qui se trouvent le long du lycée Ernest Cuvelette (terrain de football en synthétique et piste d'athlétisme en tartan). Compte tenu

de la proximité des équipements avec le lycée Ernest Cuvelette, une entrée spécifique pourra être créée, et par convention avec la Région Grand Est, ces équipements sportifs pourront être mis à sa disposition.

La Ville espère une participation financière importante de la Région Grand Est pour la modernisation de ces équipements sportifs.



> **Patrick Weiten dans le canton**

Le mardi 23 mai, le Président du Conseil Départemental de la Moselle, Patrick Weiten, s'est rendu à Freyming-Merlebach.

L'une des étapes importantes de sa visite a été la Médiathèque de Freyming-Merlebach, symbole de l'accès à la culture et à l'information.

Accompagné du Maire, Pierre Lang, de l'Adjointe au Maire, et Conseillère Régionale Fabienne Beauvais, des Conseillers départementaux, Mélanie Thiel-Mieszkalski et Laurent Muller, ainsi que de la Directrice de l'OMCE, Alexandra Schäfer, le Président Weiten a été chaleureusement accueilli par l'équipe de la médiathèque pour une visite de l'établissement.



Cette visite témoigne de la collaboration étroite entre l'administration départe-

mentale et la Ville pour le développement culturel et social du territoire.

> Le service sport et scolaire

Le service a pour mission d'offrir des opportunités aux jeunes de Freyming-Merlebach : l'objectif est qu'ils développent leurs compétences, leur bien-être et leur intégration sociale, par des activités éducatives et sportives de qualité.

Pouvez-vous dire quel est le rôle de ce service ?

Nos missions sont nombreuses et variées ; et elles sont souvent capitales pour beaucoup d'utilisateurs :

- Pour le service scolaire, il s'agit entre autres de la gestion de la cantine, des inscriptions scolaires, des dérogations, des cartes de bus, de l'organisation et du fonctionnement du Conseil Municipal des Enfants.
- Pour le service des sports, il s'agit d'accompagner l'ensemble des associations sportives de la ville au quotidien, de veiller au calcul et au versement des subventions annuelles, de mettre à disposition des véhicules 9 places pour les déplacements vers les compétitions et l'organisation des manifestations en lien avec le sport.
- Enfin, le service « sport et scolaire » a aussi pour mission la gestion de l'ensemble de ses bâtiments et des orientations concernant les travaux à entreprendre. Il travaille au quotidien avec de nombreux partenaires, comme l'Education Natio-



Activités d'avril « Les Petits Costauds »

nale, le Département, la Région, les Fédérations sportives, leurs instances départementales, etc.

Quels types d'activités proposez-vous ?

Nous avons une large gamme d'activités pour répondre aux besoins de tous les jeunes. Nous offrons des activités sportives et ludiques, telles que le football, le basketball, le tennis, la natation et la gymnastique. Nous proposons également des activités culturelles, des ateliers de création artistique et des programmes éducatifs pour aider les jeunes à réussir à l'école.

Comment les jeunes peuvent-ils participer aux activités ?

Les jeunes peuvent s'inscrire auprès du service. Les programmes sont accessibles à

tous les jeunes de la ville, quel que soient leurs niveaux de compétence ou leurs situations socio-économiques. Nous cherchons à garantir l'accès à des activités de qualité pour soutenir leur développement et leur épanouissement.

Pour cela, durant les périodes de vacances, le service des sports propose deux dispositifs afin de satisfaire les différentes tranches d'âges. Pour les 6-12 ans, la ville propose « les Petits Costauds », qui a pour objectif de mettre en place un programme et un panel d'activités adaptées à ce public. Le deuxième dispositif, en partenariat avec le Conseil départemental et des associations sportives de la ville, s'intitule « Moselle Jeunesse ». Il propose des actions et des événements sportifs pour les 12-17 ans.



Rencontre intergénérationnelle à l'Ehpad Le Bois des Oiseleurs

Pouvez-vous décrire une journée typique au sein du service scolaire ?

Il n'y a pas beaucoup de routine dans notre travail. La tâche fixe est la gestion du restaurant scolaire, effectuée les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins jusqu'à 9 h 30 : nous gérons les absences des enfants, la commande des repas, la diffusion des informations nécessaires pour le bon déroulement du repas du jour à l'équipe d'animation, composée de 15 animateurs.

Nous effectuons régulièrement un point sur la facturation, prenant en compte les commandes de matériels pédagogiques ou autres fournitures nécessaires aux écoles. Nous gardons un lien permanent avec les équipes enseignantes.



QUELQUES CHIFFRES Scolaire

- 7 écoles maternelles, dont une avec section « Tout petits » dès 2 ans et deux maternelles biculturelles soit 380 enfants pour l'année scolaire 2022/2023.

- 4 écoles primaires, dont 1 école biculturelle, soit 675 enfants pour l'année scolaire 2022/2023.

- Un restaurant scolaire pour l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires de la ville.

Il est géré par l'Association de Gestion et de Promotion du Restaurant d'Enfants de la ville de Freyning-Merlebach et organisé au lycée Pierre et Marie Curie. Nous comptons actuellement 168 enfants inscrits, 15 animateurs encadrants et 2 personnes en cuisine.

Sport

28 associations regroupant 2 528 licenciés

Les infrastructures :

- 2 gymnases, 1 dojo, 1 piste d'athlétisme,
- 3 stades de foot, comprenant 3 terrains verts et 2 terrains synthétiques,
- 1 boulodrome extérieur et intérieur,
- 12 terrains de proximité (city stades),
- 2 courts de tennis couverts, 3 courts de tennis extérieurs.



Jordan et Nathalie, animateurs



Leïla, affaires scolaires



Michaël, chef de service



Carla, affaires sportives

Les effectifs de service

- 1 responsable de Service, en Mairie et sur le terrain
- 2 collaboratrices, en Mairie
- 2 animateurs sur l'ensemble de nos actions
- 6 concierges, répartis dans les différentes écoles et sites sportifs
- 3 agents d'entretien, répartis sur les deux gymnases
- 19 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), répartis dans les différentes écoles maternelles de la Ville.



Par ailleurs, nous sommes amenés régulièrement à traiter les diverses demandes des écoles, en collaboration avec nos 4 gardiens : demandes de petits travaux, entretien courant, entretien périodique, etc.. Nous gérons aussi les demandes de transports pour les sorties scolaires, ou pour les sorties cycliques comme les séances de natation.

Dans le cadre du dispositif « Petit-Déjeuner à l'école », en partenariat avec l'Éducation Nationale, nous proposons un petit-déjeuner une fois par semaine aux enfants des 7 écoles maternelles de la ville ; notre animateur recense les besoins des différentes écoles d'une semaine à l'autre, commande et récupère la marchandise, pour la distribuer dans les écoles.



Y a-t-il des fonctions spécifiques qui ne sont pas connues du public ?

Au service des sports, l'une de nos missions est la recherche de subventions, pour les différents projets d'investissement ou d'organisation d'événements.



Le Conseil Municipal des Enfants

Nous postulons et suivons également les dossiers pour bénéficier de certains labels. Récemment, la Ville a été labellisée « Terre de jeux 2024 ».

- Poursuivre le renouvellement des équipements informatiques au sein de nos écoles.

Quelles sont vos missions dans les prochains temps ?

- Améliorer le complexe «Pierre Potier» du quartier de Freyming, en transformant le terrain d'honneur en une surface synthétique, et la piste actuelle de schiste en tartan.
- Revoir les critères de calcul pour les subventions annuelles des associations sportives.

Carte de bus scolaire

Ne pas oublier de transmettre la demande de titre de transport scolaire à l'établissement ou en Mairie.

Le retrait des cartes de transports sera possible à partir du 23 août 2023 au bureau 117 en Mairie. Se munir d'une photo d'identité et d'un moyen de paiement espèces ou chèque.



Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)



Les concierges et agents d'entretien des écoles



Avril en voyage

Pendant les vacances de printemps, le service des sports a voulu mettre à l'honneur la diversité culturelle, qui enrichit notre région, en faisant un tour du monde avec nos Petits Costauds.

C'est par petits groupes et guidés par nos animateurs, que les enfants ont pu choisir un pays à nous présenter à leur manière.

Une sortie au zoo de Sarrebruck pour accompagner leurs recherches, une spécialité culinaire de chaque continent, fournie par les restaurateurs de la ville, et des activités sportives dirigées par nos associations ont animé le projet.

C'est avec fierté qu'ils ont dévoilé leurs travaux aux autres groupes le vendredi pour bien clôturer cette semaine, amusante et éducative à la fois.

Rendez-vous aux prochaines vacances ?

Si vos enfants ont envie de participer aux activités estivales, les Petits Costauds d'été débiteront la semaine du 17 au 21 juillet 2023.

Toutes les informations nécessaires seront disponibles sur le site de la ville et distribuées dans les écoles.

Vous pourrez remplir le formulaire de pré-inscription dès le 26 juin 2023, via le QR code suivant :



Inscriptions scolaires et cantine

Les inscriptions à effectuer en mairie pour la rentrée scolaire 2023/2024 concerne les enfants qui entrent :

- à l'école maternelle (1^{ère} année)
- à l'école élémentaire (CP)

Si vous n'avez pas encore effectué cette démarche merci de contacter le service des affaires scolaires au 03 87 29 69 74 ou d'adresser un mail à leila.ameur@freyming-merlebach.fr

Pour la réinscription de votre/vos enfant(s) au restaurant scolaire à partir de septembre 2023 les documents nécessaires vous ont été communiqués par courrier.

Pour une première inscription au restaurant scolaire à partir de septembre 2023, cela s'effectuera SUR RENDEZ-VOUS du 3 au 13 juillet : merci de contacter le 03 87 29 69 74.



Freyming-Merlebach labellisée Terre de Jeux

C'est avec fierté que nous vous annonçons que Freyding-Merlebach est dorénavant labellisée « Terre de Jeux 2024 ».

Notre collectivité avait à cœur de s'inscrire dans cette démarche, en devenant à son niveau, acteur de cet événement mondial qui se déroulera à Paris l'été prochain : les jeux Olympiques Paris 2024.

Le Maire, les Élus et le Service des Sports souhaitent profiter de cette distinction pour mettre en avant une fois de plus le tissu sportif aussi bien varié que dynamique de notre ville.

Des événements et actions seront organisés au sein de nos établissements sco-

laire et sur l'ensemble de notre Ville pour faire vivre ce beau projet jusqu'aux Jeux Olympiques et même au-delà en partenariat avec tous les acteurs sportifs du territoire.

Les valeurs olympiques, Amitié, Respect et Excellence seront au rendez-vous ; sans oublier les valeurs paralympiques que sont Détermination, Égalité, Inspiration et Courage.

Freyding-Merlebach pour la réussite des JO de Paris 2024.

> Synthèse des premières actions de concertation

L'image de Freyming-Merlebach vue par ses habitants

Dans le cadre de la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), la commune de Freyming-Merlebach a souhaité l'organisation d'une concertation active avec ses habitants.

Dans cet objectif, un café-rencontre, deux ateliers de concertation et balades urbaines ont été réalisés lors de l'élaboration du diagnostic. Ces différentes actions, qui ont réuni environ 90 personnes, ont permis, en plus des observations sur le terrain, de collecter de nombreux éléments pour comprendre le fonctionnement et l'identité de la commune. En voici une première synthèse.



Une ville aux nombreux atouts...

Un cadre de vie agréable

- Une ville qui se niche dans un écrin de verdure, entourée de forêts, avec la présence d'une carrière aux allures de canyon...
- De nombreux chemins et sentiers qui démarrent en cœur de ville et qui permettent de faire de belles promenades aux alentours.
- La présence en cœur de ville d'une riche végétation avec de beaux alignements d'arbres, des cités minières vertes, des bosquets intérieurs...
- Un parc municipal bien entretenu, agréable lieu de rencontre et de jeu, plébiscité par les habitants.

Une situation géographique stratégique

- Une commune bien située, à proximité de l'A4 et des villes de Metz et Strasbourg.
- Une commune frontalière avec une culture transfrontalière, « au carrefour de l'Europe ».

Une commune dynamique

- Une importante mixité des fonctions : commerces encore variés, services médicaux, services éducatifs, services administratifs, présence de nombreux équipements culturels, sportifs et de loisir, etc.
- Quelques équipements au rayonnement important : le Gouvy, la médiathèque, Aquagloss, le cinéma...
- Une vie associative très dynamique avec des activités variées, pour tous les publics.

...mais en mal d'identité

La mine en héritage mais pas en étendard

- Une nostalgie plus ou moins diffuse, relative à la représentation du Freyming-Merlebach d'hier, avec sa mine, ses commerces plus nombreux, son rayonnement et sa vie sociale plus riche et unifiée.

- Un héritage que l'on porte comme une fierté avec un attachement à l'histoire de la ville, au patrimoine minier restant, à la préservation de la structure des cités minières.

Une ville coupée en deux

- Comme son nom l'indique...
- Une coupure liée à son histoire et à un étalement important renforcé par le manque de continuités entre les deux pôles tant au niveau des liaisons douces que des transports en commun.

Des atouts pas suffisamment mis en valeur

Déplacements et stationnement au cœur des problématiques d'attractivité

- Des centres-villes au caractère très routier ; ce qui rend la déambulation peu sécurisante et désagréable. A l'exception de la rue Foch dont le réaménagement laisse plus de place aux piétons.
- Un problème de stationnement dans les cités minières.
- Des difficultés de déplacement entre les quartiers et les deux centralités à cause de ruptures dans les liaisons douces et d'un manque de transports en commun.



PLU - CONCERTATION



Balades urbaines

Un patrimoine pas suffisamment entretenu ou mis en valeur

- Un patrimoine minier que l'on juge trop peu mis en valeur ou protégé, tant au niveau de certains des vestiges conservés, comme le site du puits Cuvelette, que des cités minières dont les maisons ne font pas l'objet de réhabilitation de qualité.
- Des friches présentes en cœur de ville suite au départ d'enseignes commerciales.
- De l'habitat dégradé dans les centres-villes.



Un vivre-ensemble que l'on sent fragile

- Des quartiers dont on regrette qu'ils deviennent dortoirs à cause d'un appauvrissement de la vie sociale et à cause d'un vieillissement de la population.
- Des centres-villes dont les services et commerces sont moins nombreux, surtout à Freyming, et qui manquent de lieux de rencontre, de type bars ou restaurants.

Au fil des discussions s'est progressivement dessinée la figure d'une ville complexe, tout à la fois riche et parfois ignorante de ses richesses. Car, si certains voient dans sa bonne situation géographique, son patrimoine naturel et son héritage minier un véritable potentiel d'attractivité, d'autres se montrent plus sceptiques et trouvent ses atouts trop légers pour lutter contre la dévitalisation qui leur semble toucher inexorablement les villes du bassin houiller.

Malgré quelques divergences de point de vue et des ateliers qui, à l'inverse du

café-rencontre de démarrage et des balades urbaines, ont rencontré une participation faible, les participants ont pris la parole très librement et de manière constructive. Les échanges se sont faits avec l'équipe en charge du projet, mais aussi à de nombreuses reprises entre les participants eux-mêmes, avec des débats entre eux.

Pour finir, la nature des discussions et l'investissement des participants montrent chez tous un réel attachement à leur commune et une attention particulière à son avenir.

N'hésitez pas à consulter l'avancement de la révision générale du PLU et à faire part de vos observations :

- sur le site internet de la mairie-actualités-concertation révision générale du PLU-je participe
- ou dans un registre mis à disposition au service urbanisme
- ou par courrier ayant comme objet : concertation PLU.

Vous pourrez prendre contact avec le service urbanisme au 03 87 29 69 72 pour tout renseignement complémentaire.



> Vos titres d'identité en Mairie

6000 titres d'identité délivrés en mairie en 2022 !

A l'approche de la période estivale et des départs en vacances, pensez à vérifier la validité de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport.



S'ils arrivent prochainement à échéance, vous pouvez prendre rendez-vous en

ligne sur www.freyming-merlebach.fr ou par téléphone au 03 87 29 69 60 pour déposer votre demande de renouvellement.

ATTENTION

Le délai d'obtention des titres est actuellement d'environ 4 à 5 semaines. Aussi, afin de désengorger l'instruction des titres d'identité et sauf situation exceptionnelle, le renouvellement des titres d'identité au seul motif d'un changement d'adresse est suspendu par le ministère de l'intérieur.

Les conseillères de la structure France Services vous accompagnent pour la constitution de votre dossier et l'établissement de votre pré demande en ligne.

Retrouvez également toutes les modalités pratiques et la liste des documents nécessaires dans la rubrique **vos démarches** du site de la ville www.freyming-merlebach.fr.

Pour vos démarches administratives du quotidien

Une question sur vos impôts, votre demande de carte grise, votre retraite, vos allocations familiales... Les agents France Services vous accompagnent en mairie de Freyming-Merlebach dans toutes vos démarches et vous orientent vers les services compétents.

Lundi: 8 h - 12 h*

Mardi: 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

Mercredi: 8 h - 12 h*

Jeudi: 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

Vendredi: 8 h - 13 h

*Le lundi et le mercredi de 13 h 30 à 17 h 30, les agents vous accueillent à la Maison des services de Hombourg-Haut, rue de la gare.

> Un nouveau conciliateur de justice



Pascal Gette, Karine, Francis Mahou, Alicia

Les conciliateurs de justice sont des auxiliaires de justice chargés de résoudre les litiges de manière amiable.

Ils interviennent dans les domaines tels que les conflits de voisinage, les pro-

blèmes de copropriété, les différends entre locataires et propriétaires, ainsi que les litiges de consommation. Leur rôle est d'écouter les parties en conflit, de les conseiller, de les aider à trouver une solution acceptable pour tous et, si

nécessaire, de rédiger un procès-verbal d'accord total ou partiel.

Freyming-Merlebach a récemment accueilli Pascal Gette en tant que conciliateur de justice. Ancien Directeur des services techniques de la ville de Bouzonville et ex-employé de la Direction départementale de l'Équipement, Pascal Gette met désormais ses compétences au service des habitants de Freyming-Merlebach.

Il assure ses permanences le 1er jeudi matin et le 3e mardi après-midi de chaque mois. Il travaille en collaboration avec Francis Mahou, qui occupe ce poste depuis avril 2021 et assure ses permanences le 1er et le 3ème mardi du mois le matin.

Pour prendre rendez-vous avec l'un des conciliateurs de justice, veuillez contacter France Services au 03 87 29 69 77 : vous serez entouré d'une équipe compétente et motivée, prête à vous accompagner tout au long du processus.

> Démarches et autorisations d'urbanisme

Besoin d'informations sur les démarches et autorisations d'urbanisme ? Le service urbanisme de la mairie est là pour vous aider !

Découvrez les flyers du service urbanisme, conçus spécialement pour vous informer sur toutes les démarches et autorisations liées à l'urbanisme. Disponibles en mairie ou sur le site internet de la ville, ces flyers vous aideront à comprendre les procédures à suivre pour réaliser vos projets en toute sérénité.



Le site internet de la Mairie **freyming-merlebach.fr** reste à votre service
Démarches administratives, agenda, manifestations culturelles et sportives...

The image shows four flyers for urbanism services from the Ville de Freyming-Merlebach. Each flyer includes the service name, a brief description, and contact information for the urbanism service.

- Top Left:** SERVICE URBANISME - DÉCLARATION PRÉALABLE (DP) - PERMIS DE CONSTRUIRE (PC). Illustration of a house under construction.
- Top Right:** SERVICE URBANISME - PERMIS DE DÉMOLIR (PD). Illustration of an excavator.
- Bottom Left:** SERVICE URBANISME - CERTIFICAT D'URBANISME (CU). Illustration of three houses.
- Bottom Right:** SERVICE URBANISME - AUTORISATION DE TRAVAUX (AT). Illustration of a modern building.

Each flyer also contains the text: VILLE DE FREYMING-MERLEBACH, SERVICE URBANISME : 03 87 29 69 72, and the logo for Freyming Merlebach.

RESTONS CONNECTÉS !

- | ALERTES
- | ACTUALITÉS
- | INFOS PRATIQUES
- | AGENDA
- | SONDAGE
- | ANNUAIRE
- | ET PLUS ENCORE...



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !

- 100% GRATUITE
- SANS INSCRIPTION
- SANS PUBLICITÉ

Restez informé(e) des dernières actualités, alertes et événements grâce à notre service d'information instantané.

Consultez l'agenda pour ne manquer aucune manifestation organisée dans notre ville.

- Télécharger dans l'App Store
- DISPONIBLE SUR Google Play
- DISPONIBLE AVEC AppGallery

TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE

> Jean-Éric Ghia

Visite d'un enfant du pays

Après avoir obtenu en 2003 son doctorat en neurosciences à l'Université de Strasbourg, le jeune Jean-Éric Ghia réalisa des recherches précliniques approfondies sur l'impact des événements dépressifs sur les maladies inflammatoires de l'intestin, comme la maladie de Crohn et la rectocolite hémorragique.

Il exerce aujourd'hui à l'Université du Manitoba (Canada) en tant que Professeur au Département d'immunologie et de médecine interne, section gastroentérologie. Actuellement Directeur de recherche en biologie fondamentale gastro-intestinale, son équipe y teste de nouvelles stratégies de prévention contre l'inflammation du colon en ciblant la relation cerveau-intestin.

Très connu dans le milieu scientifique, le Docteur Ghia assure également des

chroniques scientifiques à la radio, la télévision et sur internet. Depuis 2019, en collaboration avec l'Alliance française du Manitoba, il assure en tant que Directeur scientifique, la mise en place de tables rondes et d'expositions publiques, comme la Fête de la science ou la Nuit des idées.

Ses rôles de leader dans le domaine de la science et de sa spécialité ont été reconnus par de nombreux prix, ainsi que par la Médaille du jubilé de platine de la Reine Elizabeth II, remise par le Gouvernement du Manitoba.

Il vient d'être nommé Consul honoraire de France à Winnipeg (Canada), et Pierre Lang s'est réjoui d'accueillir en Mairie le Docteur Jean-Eric Ghia, originaire de la ville de Freyming-Merlebach, et de le féliciter pour sa participation au rayonnement culturel et économique de la France.



HORAIRES DE LA MAIRIE

Hôtel de Ville - 42, rue Nicolas Colson
57800 Freyming-Merlebach - Tél : 03 87 29 69 60
www.freyming-merlebach.fr

Les services de la mairie accueillent le public,
du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
le vendredi de 8 h à 13 h.

Expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale

Chers habitants de Freyming-Merlebach,

Les constantes augmentations de la redevance des ordures ménagères pour encourager le tri sélectif ne plaisent pas à tout le monde d'autant plus qu'un grand nombre d'entre nous estime le service mal géré.

Face à l'accroissement des dépôts sauvages par certains qui préféreront peut-être jeter leurs déchets n'importe où, ces augmentations semblent injustes pour beaucoup d'entre nous après tous les efforts pour trier nos détritrus.

De plus, des inquiétudes subsistent quant à la manière dont cette augmentation de la redevance est réellement utilisée : amélioration du système de tri sélectif ou simplement absorbée par le budget du Service de gestion des déchets ?

La question reste ouverte !

Pour la liste « Repense ta Ville » Patricia MIHELIC, Aurélie THIRIET, Stéphan ZIMMER et Alain MANISZEWSKI

Rejoignez-nous sur Facebook : Freyming-Merlebach INFOS

> **Le Cercle Catholique des Hommes a 100 ans**



La paroisse de Hochwald était en fête le dimanche 23 octobre à l'occasion du centième anniversaire du Cercle Catholique des Hommes.

Introduite par la procession d'entrée avec délégation des associations locales, drapeaux en tête, les hommes du Cercle et les officiants, la messe qui suivit, présidée par M^{gr} Philippe Ballot, évêque de Metz, fut recueillie et chantante.

Devant la foule nombreuse des paroissiens et des amis, l'abbé Franck Wentzinger, archiprêtre et curé de la communauté de paroisses, prononça le mot d'accueil dans lequel il évoqua la reconnaissance pour l'investissement permanent des équipes qui, au fil du siècle, ont fait vivre et agir l'association.

Le président du Conseil de Fabrique a ensuite défini le siècle d'existence du Cercle par les mots « spiritualité et service, dévouement et action, dialogue et responsabilité, convivialité et partage ».

Beaucoup d'anciens mineurs

M^{gr} Philippe Ballot, s'est tout d'abord adressé aux enfants leur expliquant la fonction d'évêque et le sens de la crosse, outil du berger pour gérer son troupeau, outil-symbole pour le pasteur qu'il est ; puis il a invité les parents à partager leur foi avec leurs enfants, et surtout à ne jamais renoncer, jamais démissionner.

La messe se prolongea par un vin d'honneur à l'espace Wieselstein où Armand Ittel, président du CCH, évoqua l'histoire du Cercle et ses valeurs, proches de celles qui animaient les mineurs, dont la majorité des membres sont issus. Il profita de l'occasion pour mettre à l'honneur des membres particulièrement méritants et une douzaine de femmes, qui interviennent régulièrement dans les différentes manifestations.

La parole fut ensuite donnée à Pierre Lang le Maire qui évoqua le rôle essentiel joué par les associations de Freyming-Merlebach.



L'abbé Kamin fête les 40 ans de son ordination

Le 30 avril dernier, l'abbé Joseph Kamin a célébré ses 40 ans d'ordination à l'église Saint Maurice.

Né en 1958 à Novo Mesto en ex-Yougoslavie. Il est arrivé en France en automne 1963. Après être reparti au Petit séminaire en ex-Yougoslavie puis revenu en France au Grand séminaire à Metz, il a été ordonné prêtre le 30 avril 1983 à l'église Saint Maurice.

Aumônier à la mission catholique slovène, il est à l'origine de la construction de la Chapelle rue du 5 décembre réalisée par les fidèles à l'aide de mosaïques et de pierres de différentes couleurs.

Nous vous invitons fortement à visiter cette chapelle.



Place du Conservatoire

Samedi 17 juin de 18 h à minuit

Fête de la musique

Plusieurs concerts au programme :

- De 18 h à 18 h 45 : Rap avec Bodjy.
- De 19 h à 20 h 15: Métal Rock avec Sold Out.
- De 20 h 30 à 21 h 45: Empty Rooms, Tribute de Gary Moore.
- De 22 h à 23 h 30 : Pop rock avec Sawadee.

Accès libre, buvette et restauration sur place.

Parking Vouters bas

Jeudi 13 juillet dès 14 h

Fête de la République

Nouveauté cette année : les festivités se dérouleront sur le parking « Vouters-bas », rue Houillère, à l'arrière du supermarché. Accès libre.

Envie d'une crêpe, d'une glace, de faire du shopping ou de passer un moment convivial ? Retrouvez-nous à la Fête de la République ! Un programme bien rempli de 14 h à 1 h du matin avec des animations pour enfants, de la musique, de la restauration, un DJ...

- 18 h : Concert avec l'Harmonie Baltus le Lorrain.
- 20 h : Concert avec Rock Legend.
- 21 h 15 : Distribution de lampions devant l'Hôtel de ville, suivie du défilé de la Batterie fanfare.
- 23 h : Feu d'artifice tiré par Aquarève.



> Les rendez-vous de l'OMCE

Samedi 1^{er} juillet de 17 h à 22 h

Médiathèque

Soirée « défis-escapes » de la Médiathèque

Seul, en famille ou entre amis, venez passer une soirée drôle, conviviale et challengeante !

Par équipe, vous serez confrontés à plusieurs épreuves et minis-escapes games lors desquels vous devrez faire preuve de rapidité, d'observation, d'agilité, de ruse, de réflexion... Les bibliothécaires et Les Tables de l'Imaginaire ont imaginé un parcours ludique et original pour vous faire passer un moment mémorable !

Dès 7 ans, sur inscription au 03 87 00 23 48 (2 € par personne).



Samedi 14 octobre dès 19 h

Oktoberfest

Salle Vouters

L'Oktoberfest fait son retour pour sa seconde édition ! Sortez vos plus beaux Lederhose et Dirndl et venez partager un bon repas traditionnel dans une ambiance bavaroise avec le groupe Gib Gaz.

35 €. Repas sur réservation (places assises et limitées) au 09 65 31 16 18 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h. Entrée, plat, dessert, une boisson et animation.

**Média-
thèque**

Mercredi 25 octobre

Halloween pour les enfants

A 15 h : Spectacle de contes sur les traditions d'Halloween et du Samain, avec Daniel Dubois.

Dès 15 h 45 : Chasse au trésor « La Sorcière de Cornebidouille » : Cornebidouille en a assez des enfants qui ne veulent pas manger leur soupe. Elle est vraiment furieuse et a décidé de ratatouiller les enfants : elle veut les faire disparaître avec sa formule magique ! Pas question de la laisser faire.

Il va falloir être plus malins qu'elle et trouver sa formule magique, pour la retourner contre elle !

De 6 à 11 ans, inscription obligatoire au 03 87 00 23 48, 1 € par personne et par animation.



**Salle
Vouters**

Vendredi 27 octobre

Grande soirée des sorciers

Dès 15 h : Escape-game dès 7 ans : « Le chemin de traverse »

Dès 17 h : **Escape-game pour adultes et adolescents** dès 11 ans : « Les énigmes de la Salle sur Commande ».

A 19 h : **Criminal Dinner, pour adultes et adolescents** dès 11 ans : C'est le jour de la rentrée et une centaine de sorciers s'apprentent à découvrir leur école de magie pour la première fois. Mais l'un des professeurs est retrouvé mort, assassiné... Au cours d'un surprenant repas-spectacle, vous mènerez l'enquête pour découvrir le coupable !

Inscription obligatoire au 03 87 00 23 48 :

- Escape-Games : 5 € par personne.
- Criminal Dinner : 29 € par personne. Cérémonie du Choixpeau magique, enquête et animations, carnet d'enquêteur, repas complet.

**Fermeture estivale
de L@ Médiathèque
du 14 au 30 juillet.**

NOS RENDEZ-VOUS HABITUELS

- **L'heure du conte** (dès 4 ans) à 10 h 30 et **bain de lecture** (0-3 ans) à 11 h samedi 9 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre.
- **Cours informatique pour débutants** à 10 h 30 tous les mercredis et samedis
- **Ateliers d'arts créatifs** les mercredis de 10 h à 11 h 45 pour les enfants et de 14 h à 16 h pour les adultes.
- **Après-midis jeux** de 14 h à 18 h vendredi 3 novembre.



Retour sur le Festival du jeu

Le 15 avril dernier, la salle Vouters a accueilli le grand retour du Festival du Jeu « Et si on jouait ? », organisé par L@ Médiathèque et les Tables de l'Imaginaire, en partenariat avec la Ville.

Le jeu était décliné sous toutes ses formes : jeux de société, jeux d'ambiance, jeux géants, jeux vidéos, escape-games, jeux de rôles, quizz et blind-tests, sans oublier le Mølky en extérieur !

Près de 1000 personnes se sont succédées de 10 h à 22 h pour jouer, tester, découvrir, ou flâner aux différents stands de vente qui proposaient aussi bien des jeux, que des mangas ou du dessin d'art.

Le succès était de retour pour cet événement qui depuis 2015 est devenu un rendez-vous incontournable pour les amateurs de jeux de la région.

**Média-
thèque**



NAISSANCES

ABDI Aya	KAJTAZI David
AHMETI Cataleya Zuleyha	KOBI Djany
AVAZERI Eros	KRYEZIU Azad
BALTHAZAR Kate	MATON Elyo
BAVAY SCHNEIDER Mylan	MEDDOURENE Alia Nadia
BEJZAKU Issa	MESRAOUI Safwane
BENBRAHIM Bilal	MISBAH Nelya
BERRUSWEILLER Lucie Titia	PIROTH Luna
BLARY Agathe	ROSENBAUM Noé Jacques
BOUKROUNA Lahna	SCIORTINO Remzia
BRESCIA Aleyna	TAHIRI Yasin
ÇALISKAN Boran	TASRAOUI Inès
CASADEI Dario	THUM Nahé
CONTRINO Giovann	TOUSCH Rubyleen Dej Siab
DOUDOT Tyno	USTA Ibrahim
GRAVERON Alice	VICHOT Hanna Angélique
GRUNENBERGER Mathis	WEISS Alina
HAAG VANDERMESSECHE Irina	WILHELM Délio
HASANI Noel	ZADET Lydia Aaliah
JINNI Zyed	ZENARTI Aliya

MARIAGES

Yamine BRAHIMI & Wijdane BAHRAR	Jacques GISSOUT & CharlotteTiona
Matteo DOLLARINI & Gisella BOREA	Alexandre GORGES & Vesna SACIROVIC
Pascal François DORR & Liudmyla KHARINA	Emmanuel MANNINO & Laetitia GIAMMARA
Mustafa ER & Doria Leïla BENABDALLAH	Ludovic WEBER & Lesly Fernanda RODRIGUEZ GUERRERO

DÉCÈS

ABERKANE Hamou 91 ans	DEHLINGER Marie veuve BOH 92 ans	HERBER Eugène 86 ans	MALINA Marguerite veuve RENARD 93 ans	POLLEDRI Denise veuve PIGNATELLI 91 ans
ADAM Maurice 82 ans	DEKHAKHANI Fadila épouse DEKHAKHANI 83 ans	HERGOTT Paul 81 ans	MANK Jacques 67 ans	ROGER Stéphane 47 ans
BAL Gülsan veuve KARA 93 ans	DEROO André 64 ans	HOPFNER Emile 89 ans	MEYER Elisabeth veuve SEIMPERE 85 ans	SCHENCK Solange veuve THIÉBAUTGEORGES 87 ans
BARTZ Elfriede veuve KOENIGSAECKER 83 ans	DÉVÈNE René 79 ans	JABCON Joseph 93 ans	MILNIKEL Marta veuve SZCZEPANIAK 96 ans	SCHMIDT Renaud 91 ans
BARTZ Gérard 75 ans	EGLOFF Georgette veuve DERDINGER 96 ans	JEGENTOWICZ Françoise veuve ZIELKE 91 ans	MONNIER Armandine 98 ans	SCHWARZ Arsène 94 ans
BELILI Akila veuve HEDROUG 71 ans	EJJAFRI Malika 70 ans	JIL Saïd 62 ans	MOUDABER Yamina veuve ACHACHA 88 ans	SUTTER Pierre 101 ans
BENSAIM Cheniene 84 ans	FELLERATH Virginie veuve LAINE 87 ans	KARASIEWICZ Sylvestre 87 ans	MULLER Jean-Claude 90 ans	UHL Jean-Loup 65 ans
BERRUSWEILLER Serge 67 ans	GAMBIER Daniel 60 ans	KIENER Bernard 69 ans	MUSSO Iole veuve ROSON 95 ans	UREK Jean 86 ans
BERZ Isabelle 50 ans	GELLERT Hélène veuve KUKOVICIC 98 ans	KIERZKOWSKI Cécile veuve BOGACZYK 92 ans	NIMESKERN Lucie veuve ERNST 96 ans	VILBOIS Guy 80 ans
BLAISE Philippe 86 ans	GORGES Annette épouse SCHWINN 65 ans	KLEIN Maria veuve BALTHAZAR 90 ans	NOWICKI Fabienne 63 ans	VOGEL Sandrine épouse MELLOTT 52 ans
BOTZ Sylvain 62 ans	GREFF Marie veuve BOUKACEM 83 ans	KOPP José 82 ans	PAGANO Anne épouse METZINGER 57 ans	WAHLEN Clarisse veuve BIELECKI 94 ans
BOUBIDI Farida 67 ans	GROSS Victor 68 ans	KOVACEVIC Ingrid 75 ans	PAWLAK Herbert 82 ans	WEIDER Jean 79 ans
BRACK Albert 96 ans	GURY Jacqy 66 ans	LANGNER Marie veuve KNEPPER 96 ans	PERA Francis 72 ans	WELSCH Alice veuve GOLDITÉ 93 ans
BRENNSTUHL Raoul 64 ans	HAFER Jean 82 ans	LATZ Romain 72 ans	POCOGNONI Mario 85 ans	WIDLOECHER Marie veuve THOURET 86 ans
CHUDZIK Isabelle 59 ans	HEINRICH Hannelore épouse BITTMANN 88 ans	LEHNEN Antoinette veuve LANG 88 ans	PODDA Salvatore 55 ans	WOJCIECHOWSKI Jean 93 ans
CLÉMENT Joseph 87 ans	HENRION Jacqueline veuve ZÖLLINGER 87 ans	LIEBGOTT Fernand 89 ans	POLETTI Sylva veuve STIRN 84 ans	WURTH Alexandre 40 ans
COTTINI Joseph 85 ans		MAAS Lucie veuve BOUDET 92 ans		
DAHDOUH Djamina épouse KNEPPER 64 ans				

> Les médaillés de la Ville

C'est lors de la cérémonie des vœux de la ville, qui s'est tenue conjointement avec la Communauté de Communes le 17 janvier dernier à l'Espace Théodore Gouvy, que quatre élus et sept agents de la Ville ont été honorés et se sont vus remettre la Médaille d'Honneur régionale, départementale et communale.

En présence du Préfet

Le Préfet de la Moselle Monsieur Laurent Touvet, qui nous avait fait l'honneur de sa présence à cette occasion, a remis la Médaille d'Or à Pierre Lang

(Maire de Freyming-Merlebach et Président de la Communauté de Communes), pour ses 39 années au service de la Ville, et pour son énergie et sa grande implication dans la vie publique du secteur de Freyming-Merlebach.

À son tour, Pierre Lang a remis les distinctions à certains élus et agents, en soulignant l'importance de leur engagement et de leur dévouement au service de la Ville.

Une cérémonie pleine d'émotion donc pour toutes ces personnes à qui nous témoignons notre gratitude, en leur adressant toutes nos félicitations !



Fabienne Beauvais, Josette Karas, Patricia Mihelic



Le Préfet décore Pierre Lang



De gauche à droite : Pierre Lang, Cédric Isch, Jeanne Krauser (CCFM), Fabrice Policarpo, Nadine Mayer, Jean-Emmanuel Eglhoff, Marion Lagocki, Antoinette Lomoro, Marcel Mazet.

PROMOTION DU 1^{er} JANVIER 2023

Médaille d'Or pour 35 années de service

ELU :

- M. Pierre LANG

AGENTS :

- M^{me} Rabéa BOUBAOU
- M^{me} Antoinette LOMORO
- M^{me} Nadine MAYER
- M. Jean-Emmanuel EGLOFF
- M. Marion LAGOCKI
- M. Fabrice POLICARPO

Médaille de Vermeil pour 30 années de service

AGENT :

- M. Marcel MAZET

Médaille d'argent pour 20 années de service

ELUS :

- M^{me} Fabienne BEAUVAIS
- M^{me} Josette KARAS
- M^{me} Patricia MIHELIC

AGENT :

- M. Cédric ISCH

> Les bons gestes de l'été

Fauchage

Les beaux jours arrivent, vos pelouses auront besoin d'une bonne coupe : à vos tondeuses !

La déchèterie de Betting accueille vos déchets verts de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h du lundi au samedi (sauf le mardi). Nous vous rappelons que ces déchets ne peuvent pas être éliminés par le feu.



Attention au bruit

Envie de profiter des beaux jours dans le calme et la sérénité ? N'oubliez pas que les travaux de bricolage, d'entretien, de nettoyage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Ils sont totalement interdits les dimanches et jours fériés.

Déchets sauvages

La propreté de notre ville nous concerne tous ! Tout dépôt de déchets, qu'il soit sur terrain privé ou public, est formellement interdit.

Pour s'informer sur les règles de collecte, contactez la Communauté de Communes au 03 87 00 21 50. Si vous constatez la présence d'un dépôt sur la ville, n'hésitez pas à nous contacter au 03 87 29 69 79 ou à utiliser l'application Iliwap, rubrique signalement.

Attention aux amendes !

Que se passe-t-il en cas de non-respect de ces règles ?

Dépôt sauvage :

135€ d'amende à régler dans les 45 jours (après ce délai 375€). Sans règlement le juge peut fixer une amende de 750€ (ou jusqu'à 1 500€, avec confiscation du véhicule si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

Collecte de tri non respecté :

35€ d'amende à régler dans les 45 jours (après ce délai 75€) Si vous ne payez pas l'amende forfaitaire ou si vous la contestez, le juge du tribunal de police est saisi. Il pourra notamment décider d'une amende de 150 €. Si vous laissez un conteneur ou un bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, vous risquez une amende de 750 €.

De plus la ville procédera à l'enlèvement des déchets et appliquera une re-facturation à l'auteur du dépôt.



Retrouvez toutes nos actualités sur la page Facebook Ville de Freyming-Merlebach.



Inscrivez-vous !

Vous avez la main verte ? Un jardin visible depuis la rue, un carré fleuri devant votre domicile ou une balconnière ?

Inscrivez-vous à notre concours maisons et balcons fleuris avant le 13 juillet en Mairie, au 03 87 29 69 79 ou par mail : colette.hinschberger@freyming-merlebach.fr

